Logo CFDT

PROFITEZ DE L'ADHÉSION DÉCOUVERTE : 2 MOIS POUR FAIRE CONNAISSANCE

Du 1er juin au 30 septembre 2024, l'Adhésion découverte vous permet, de **bénéficier pendant 2 mois des services et avantages des adhérents de la CFDT** : votre première cotisation sera prélevée au terme du second mois après la date de votre adhésion.

Ce temps vous est offert pour découvrir notre organisation. Vous serez accompagné par les militants CFDT et aurez accès à tous nos services.

Au bout de ces deux mois :

- vous souhaitez continuer à adhérer à la CFDT. Vous n'avez rien à faire de plus : **Bienvenue à la CFDT !** Votre adhésion est officielle, et vous pouvez bénéficier, en plus, d'un accompagnement juridique et d'assurances.
- vous avez changé d'avis ? C'est très simple : vous résiliez votre adhésion en ligne via le formulaire de contact de votre espace adhérent.

rejoignez nous

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

L'adhésion est ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre la CFDT.

ÊTRE ADHÉRENT À LA CFDT C'EST :

- **bénéficier d'un accueil et d'une écoute active sur mon lieu de travail et dans les points d'accueil CFDT**. Avec la CFDT, je ne suis plus seul face à mon employeur.
- **bien sûr bénéficier de tout le réseau et de l'expertise des militants CFDT pour me conseiller et m'accompagner** dans mon parcours professionnel (conditions de travail, formation, mutation, rémunération, conflit, etc.).
- **pouvoir être acteur, si je le souhaite, au sein d'un collectif,** en participant aux débats et aux actions proposées, en participant aux élections professionnelles.

REJOINDRE LA CFDT C'EST AUSSI :

- **rejoindre la 1re organisation syndicale de France,** parce que le monde du travail a besoin d'un syndicalisme fort et efficace,
- **bénéficier de tous nos services à l'adhérent,** une offre personnalisée et multicanale incluse dans le prix de mon adhésion,
- **être informé et connecté à toute l'actualité professionnelle et sociale qui me concerne,** au niveau national et local.
- **rendre mon syndicat plus fort pour obtenir de nouveaux droits pour tous,** car **plus nous sommes nombreux plus la CFDT pèse face à l'employeur.**

DÉCOUVREZ TOUTES LES RAISONS DE REJOINDRE LE 1er SYNDICAT DE FRANCE

CALCULER LE MONTANT DE MON ADHESION ?

Si vous gagnez **1 200 euros/mois**, vous payez **9 euros/mois** de cotisation à la CFDT, soit **108 euros sur une année**, dont **71 euros vous sont reversés en crédit d'impôt** que vous soyez imposable ou non.

Vous pouvez calculer votre **cotisation mensuelle (sans engagement de votre part)** directement dans le formulaire d'adhésion en ligne, une fois la formule d'adhésion choisie, et estimer votre crédit d'impôt annuel.

Infos pratiques

- La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable avant prélèvement de l'impôt à la source, ou de 0,50 % pour les retraités.
- La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

Liens utiles
POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS